**Former un groupe de travail « Préparation aux Urgences » :** Cette étape consiste à identifier les principales parties prenantes du Cluster qui sont intéressées et capables de diriger et de faciliter le processus de création d'un groupe de travail dédié. Une petite équipe permet d'atteindre un consensus de manière efficace. Considérez également que l'engagement et l'intégration de l'ensemble de la communauté dans l'équipe de planification produisent les plans les plus réalistes et les plus complets.

**Analyse des risques et élaboration de scénarios** : Au cœur de la planification se trouve un processus de gestion des risques. En comprenant le paysage des risques, il est possible de prendre de meilleures décisions sur la manière de gérer les principaux risques et de développer les capacités nécessaires. L'élaboration de scénarios de base doit être développée à ce stade pour analyser comment les situations pourraient évoluer et avoir un impact sur la situation humanitaire. Cela permet de s'assurer que la programmation est suffisamment robuste pour résister aux changements de l'environnement opérationnel.

**Développer la stratégie de réponse d'urgence EHA :** Basé sur les risques, le plan articule la vision partagée de la manière de répondre aux besoins prévus de la population. Son but est de soutenir la prise de décision principalement opérationnelle, basée sur une analyse solide.

**Évaluer les capacités de base** : Pour couvrir les besoins prévus sur la base du plan de réponse d'urgence EHA, un niveau idéal de capacité est nécessaire dans le secteur EHA, composé de la population locale, des marchés locaux et des acteurs et systèmes de réponse humanitaire. Le niveau de capacité de ces acteurs ou du système peut ne pas être suffisant, et des lacunes de capacité sont observées. Grâce au processus d'évaluation des capacités, ces lacunes seront identifiées et analysées.

**Développer le plan de Préparation aux Urgences :** Les capacités nécessaires identifiées dans les étapes précédentes sont utilisées pour établir les priorités et les objectifs. Le plan articule la vision partagée de la façon de réduire les lacunes identifiées et de renforcer le secteur pour atteindre le niveau minimum de préparation. La plateforme nationale de coordination EHA doit tenir compte de la charge des ressources de la réponse humanitaire EHA et se concentrer sur l'efficacité pour planifier les **actions de préparation minimale**.

**Mettre en œuvre, suivre et évaluer le plan ERP EHA : Le** plan ERP doit être régulièrement révisé et mis à jour en raison de l'évolution des risques, des politiques, des capacités ainsi que des leçons tirées de la réponse humanitaire actuelle.

**LE PROCESSUS**

**Le renforcement de la préparation aux catastrophes naturelles vise principalement deux objectifs : d'une part, accroître la capacité de prévoir, de surveiller et de se préparer à réduire les dommages ou à faire face aux menaces potentielles et, d'autre part, renforcer la préparation à la réaction en cas d'urgence (en se concentrant sur les six premières semaines) et à l'aide aux personnes qui ont été touchées.**

Pendant toute la planification du Plan de Reponse aux Urgences, il est important de considérer la capacité et l'aptitude des individus et des groupes d'individus **des communautés à risque vivant dans des zones exposées aux catastrophes** à faire face et à répondre à la crise. Veillez à ce que les **besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons** soient préparés, afin de renforcer le mécanisme existant d'adaptation pour accéder à des services EHA sûrs et appropriés pendant la crise, en **identifiant et en traitant les facteurs de vulnérabilité.**

L'analyse des **systèmes de marché EHA critiques** dans les zones exposées aux catastrophes permettra de s'assurer que les actions clés sont prioritaires **pour réduire l'impact des chocs du marché EHA** et améliorer la rapidité et l'efficacité des réponses d'urgence. Elle fournira également un point de référence sur la fonctionnalité de plusieurs systèmes de marché critiques, de la période de référence à la période post-choc, ainsi qu'une compréhension de la capacité et des contraintes des systèmes de marché critiques, et enfin, elle **aidera à la conception** des réponses d'urgence EHA prévues.

Les acteurs humanitaires EHA, qu'ils soient internationaux ou nationaux, évoluent dans un système humanitaire complexe dirigé par des **principes, des mécanismes et des outils**. Ceux-ci doivent être **établis et maintenus (à** un niveau minimum) au niveau sous-national et national pour assurer un déploiement efficace de la réponse EHA d'urgence. Des mécanismes de coordination et de responsabilité clairement définis sont essentiels pour une réponse humanitaire efficace, ainsi que pour avoir un minimum de compréhension des mécanismes de financement, des accords clés avec le secteur logistique et pour s'assurer que le secteur EHA d'urgence dispose d'une capacité de travail qualifiée suffisante pour répondre.

La capacité à répondre immédiatement après une urgence dépend du **niveau de préparation opérationnelle en place**. Identifier la capacité de réponse des partenaires du secteur/cluster EHA (y compris la capacité nationale), la disponibilité et l'emplacement des ressources critiques aidera à comprendre "quelle action pouvons-nous prendre maintenant, afin de faire face à moins de lacunes de capacité en cas d'urgence". L'**établissement d'une capacité opérationnelle et d'un arrangement pour fournir une aide d'urgence EHA critique et soutenir la protection** des femmes, des hommes, des filles et des garçons est un élément crucial pour que le secteur EHA soit prêt à répondre conformément au plan de réponse d'urgence EHA élaboré.

La surveillance des risques et les systèmes d'alerte précoce constituent un élément clé de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence, car ils permettent **aux individus, aux communautés et aux pays menacés par des dangers d'agir suffisamment tôt et de manière appropriée** pour réduire les risques de blessures, de pertes humaines et de dommages à l'environnement.

**LES CAPACITÉS ESSENTIELLES DE L'INTERVENTION ET DE LA PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE EAU HYGIENE ASSAINISSEMENT (EHA)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Sections | **#** | **Exigences minimales** |
| Processus global | **1** | Le PPU EHA est le produit d'un processus coordonné qui implique les parties prenantes de la communauté au niveau national, englobe les besoins EHA et la contribution des autres secteurs, est convenu entre les partenaires et est cohérent avec le plan de préparation national. |
| Réponse d'urgence EHA  Stratégie | **2** | La stratégie de réponse d'urgence EHA est basée sur des preuves comprises par tous les acteurs humanitaires EHA et sur des prévisions des besoins humanitaires EHA éclairées par les vulnérabilités EHA, l'analyse du marché et la consultation des femmes, des hommes, des garçons et des filles. |
| **3** | La stratégie de réponse d'urgence EHA est basée sur les risques prioritaires compris par tous les acteurs humanitaires EHA, et l'impact humanitaire potentiel informé par les leçons apprises et la connaissance du contexte. |
| **4** | La stratégie de réponse d'urgence EHA a été élaborée pour répondre aux besoins imminents et éviter tout impact négatif. |
| Coordination Gestion et arrangement | **5** | Le secteur humanitaire EHA est clair sur les structures de coordination qui seront utilisées pendant la réponse d'urgence au niveau national et sous national (régional, district, communauté). |
| **6** | Le secteur humanitaire EHA est clair sur le système de gestion de l'information qui sera utilisé pendant la réponse d'urgence. Cela comprend la collecte, l'analyse et la diffusion des données pour l'évaluation des besoins et le suivi de la réponse. |
| Capacité opérationnelle d'exécution | **7** | Tous les acteurs EHA dans les zones à haut risque ont été identifiés et cartographiés pour savoir qui est impliqué dans la réponse d'urgence à chaque niveau (national et sous-national). Cela inclut les rôles et responsabilités du gouvernement au niveau national et sous-national, le secteur privé, les organisations communautaires, les ONG nationales et l'aide internationale (humanitaire et développement). |
| **8** | Les marchés essentiels à la fourniture des principaux articles de secours ont été identifiés et analysés afin de déterminer leur capacité à s'adapter à la demande post-crise. Des accords préalables avec les approvisionnements locaux, régionaux et nationaux ont été identifiés par le secteur. Au cas où les marchés ne pourraient pas répondre à la demande, le prépositionnement des articles a été envisagé et cartographié. |
| Surveillance des risques | **9** | Les activités auxquelles le programme EHA peut contribuer pour permettre aux individus, aux communautés et aux pays menacés par les aléas d'agir suffisamment tôt et de manière appropriée pour réduire la possibilité d'effets négatifs sont identifiées et font partie du plan ERP EHA. |
| **10** | Les risques identifiés et priorisés (moyens et élevés) sont systématiquement suivis par le secteur EHA. |
| Plan PPU EHA | **11** | Des plans d'urgence sont disponibles pour chaque risque moyen ou élevé identifié et approuvé par les acteurs humanitaires EHA. |
| **12** | Le PPU s'appuie sur une évaluation et une analyse des capacités qui permettent aux autorités publiques, aux acteurs humanitaires et au grand public de parvenir à une compréhension commune des lacunes du secteur en matière de réponse aux urgences potentielles et de favoriser la hiérarchisation des actions en fonction de leur impact potentiel par rapport au coût probable, en termes d'argent, d'efforts de gestion et d'élimination des lacunes. |
| **13** | Les actions de préparation minimales établissent une norme de préparation minimale aux situations d'urgence grâce à laquelle la plateforme de coordination humanitaire EHA peut maintenir et mesurer son niveau de préparation aux interventions, y compris une préparation opérationnelle de base. |
| **14** | Dans les zones à haut risque, en coordination avec d'autres secteurs, la préparation des communautés a été mise en œuvre pour améliorer le niveau de préparation des individus, des ménages et des communautés en cas d'urgence. |

**EXIGENCE MINIMALE DU PLAN DE PRÉPARATION AUX URGENCES (PPU)**